

VIENNE LA ROSÉE (ELH 103 — LAD 376)

Le texte d'Olivier de la Brosse

Une hymne pour le temps de l'Avent

Il y a beaucoup de spiritualité dominicaine dans cette hymne écrite il y aura bientôt trente ans par le Père Olivier de la Brosse, o.p., ancien porte-parole de l'Épiscopat français. La devise de saint Dominique étant : « Ne parler qu'avec Dieu ou que de Dieu », on ne sera pas surpris d'y retrouver de nombreux renvois à la Parole de Dieu.

Chaque couplet est une méditation poétique des lectures des dimanches de l'Avent sur les trois années liturgiques. La priorité est donnée manifestement aux Premières lectures tirées de l'Ancien Testament et aux Psaumes, textes magnifiques, préfigurations de l'avènement du Christ, Verbe fait chair. Le premier couplet reproduit grosso modo le cycle des textes d'Isaïe de l'année A. Le deuxième, celui des textes d'Isaïe de l'année B, et aussi le Psaume 79 : « Berger d'Israël, tends l'oreille » (Premier dimanche de l'année B), mais le Cantique de la Vierge Marie (le *Magnificat*) se devine, lui aussi, dans cette invocation annonciatrice de joie : « Et nos yeux verront tes merveilles, / Nos voix chanteront ton amour ». Le troisième et dernier couplet insiste plus sur les textes du Quatrième dimanche de l'Avent de l'année C (*Michée* 5, 1-4 et reprise du Psaume 79).

Une hymne inspirée par un air populaire

Le texte du Père de la Brosse suit un rythme octosyllabique irrégulier (vers de huit syllabes), tout simplement parce que le poète s'est appuyé, dans son écriture, sur la mélodie d'un chant populaire déjà existant : "*Jésus Christ s'habille en pauvre*". La prosodie y gagne. Quelque chose nous dit que ce chant restera longtemps dans le répertoire liturgique de nos assemblées à partir du moment où on a fait le choix de l'interpréter. Il fait déjà partie de la Liturgie des Heures depuis vingt-trois années (la première édition de *Prière du temps présent* remontant à 1980).

La musique

Mode éolien (la), « léger comme le vent » ; certains pourraient le qualifier d'« introverti » parce que tout en mineur (il serait très réducteur de parler de « gai » pour les modes majeurs, de « triste » pour les modes mineurs)

Forme. La mélodie se déploie sur une grande phrase musicale ; celle-ci se divise en une demi-phrase « Vienne...cœurs » qui se répète « Brille...Sauveur » pour se reposer chaque fois sur la dominante la₂. Remarquez que tous les intervalles sont ici conjoints, déroulant un lyrisme apaisé dans un beau coulé mélodique. La deuxième demi-phrase se répète également « au désert...s'élève » et « préparez...Seigneur » ; la première fois, elle se pose sur la sus-tonique mi, la deuxième fois elle se repose sur la tonique ré. La mélodie s'autorise un saut de quarte suivi d'un mélisme expressif sur des mots-clés (s'élève-tressaille-gloire). Pour l'interprétation de cette belle mélodie, n'ajoutons aucun effet à sa simplicité expressive, efforçons-nous seulement de chanter dans un souple legato.

Rythme et mélodie s'épousent parfaitement ; voilà un critère sûr pour juger de la qualité d'un chant ! Le terme de « populaire » dans la table numérique du nouveau LAD n'a rien de péjoratif ! C barré convient à cette mélodie au parfum de l'ancien ; respectez scrupuleusement le temps de respiration (demi-pause) en fin de chaque incise.

Du fait de sa structure répétitive, ce chant nouveau passera facilement en Assemblée : la chorale chantera la 1^{ère} incise, l'Assemblée répond par la 2^e, le chœur chante la 3^e, l'Assemblée répond la 4^e, ainsi la forme strophique se fait de manière responsoriale.

Jean-Luc Lorber et Jean-Marie Utard